

## Année académique 2024-2025

Relations Internationales  
International Affairs  
Email : [elodie.gonnet@cpe.fr](mailto:elodie.gonnet@cpe.fr)  
Tél : + 33 (0)4.72.43.17.48

### Procédure CROUS pour les étudiants internationaux - Année académique 2024-2025

Avant votre arrivée et pour récupérer votre clef, vous devez obligatoirement :

- prendre un rendez-vous sur le site du Crous correspond à votre résidence:  
<https://mesrdv.etudiant.gouv.fr/fr/>

Les résidences CROUS en lien avec CPE Lyon :

- ❖ Résidence **Jussieu**, 3 Avenue Albert Einstein, 69100 Villeurbanne
- ❖ Résidence **Althéa**, 3 Avenue Albert Einstein, 69100 Villeurbanne
- ❖ Résidence **Einstein**, 1 bis/ 1ter Avenue Albert Einstein, 69100 Villeurbanne
  
- ❖ Résidence **Archimède**, 7 avenue Albert Einstein, 69100 Villeurbanne

Le secrétariat de la résidence est ouvert de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 16h00 du lundi au vendredi (fermé le week-end). Vous devez donc, pour effectuer votre admission au secrétariat, arriver entre lundi et vendredi. Si votre arrivée est programmée le week-end ou que des créneaux de rendez-vous pour la prise de vos clefs ne sont plus disponibles, vous devez vous réserver une chambre dans un hôtel.

### Frais de logement année académique 2024-2025:

Paiements acceptés en espèces ou par carte. Mis à jour des frais au 01/09/2023.

CONCEPT	JUSSIEU	ALTHEA	EINSTEIN	ARCHIMEDE
Loyer mensuel	283€ (internet inclus)	408€ (internet inclus)	412€ (internet inclus)	424€ (internet inclus)
Caution <b>(1)</b>	230€	250€	250€	250€
Frais de réservation <b>(2)</b>	100€	150€	150€	150€
Location de draps <b>(3)</b>	12€	12€	12€	12€

**(1)** Ce montant vous sera remboursé à votre départ si aucun dommage n'a été causé pendant votre séjour dans le logement.

**(2)** Les frais de réservation sont biannuels (payés en **septembre** et en **février**)

**(3)** La location des draps est optionnelle.

**Pour votre admission (remise de clés à votre arrivée), vous devez avoir un dossier complet, avec les documents ci-dessous :**

- Une photocopie de votre pièce d'identité
- 3 photos d'identité détachées, format 3,5 cm x 4,5 cm avec indication de votre nom au dos
- L'attestation d'assurance habitation couvrant **les risques locatifs et la responsabilité civile**. liens internet possibles pour souscrire
  - o <https://smerra.fr/4-assurances/7-assurance-logement>
  - o <http://www.assurances-etudiants.com/>
  - o <https://heyme.care/en/assurance/logement>
- votre RIB (Relevé d'identité bancaire) à votre nom
- le certificat obtenu sur [visale.fr](http://visale.fr)
- Le justificatif d'inscription dans l'enseignement supérieur (ou certificat de scolarité) 2024-2025.
- Les documents fournis par le CROUS
- L'attestation de logement fournie par CPE LYON
- Un titre de séjour en cours de validité (ou un récépissé de la demande de renouvellement) pour les étudiants venant en dehors de l'Union Européenne

**Important :** Vous devrez demander **une attestation de domicile** au secrétariat de la résidence au moment de votre admission. **Ce document vous sera utile dans différentes démarches administratives une fois sur place.**

**Durant votre séjour vous devrez :**

- Remplir et rendre le document **d'état des lieux** dans les 48h suivant votre arrivée
- Régler **le loyer** entre le 1<sup>er</sup> et 10 de chaque mois à l'accueil des résidences
- Donner **vos préavis** au moins un mois avant votre départ de la résidence.
  - ➔ et informer les relations internationales de votre départ
  - NB:** Si vous n'informez pas de votre départ au moins un mois à l'avance, vous devrez payer les frais du mois d'après.
- Prendre **rendez-vous avec le secrétariat du CROUS** avant votre départ de la résidence pour faire l'état des lieux de votre logement (du lundi au vendredi, et non les week-end).
- Fournir **vos RIB** au secrétariat du CROUS pour qu'ils puissent vous rembourser la caution par virement bancaire